

moins ouvert et libre que celui du Canada ou des États-Unis. Les investisseurs éventuels doivent répondre à plusieurs critères, même dans les nombreux secteurs pouvant maintenant appartenir majoritairement à des intérêts étrangers. Un certain nombre de secteurs importants demeurent exclusivement sous contrôle mexicain. L'État contrôle notamment entièrement des secteurs comme le raffinage du pétrole et celui des produits pétrochimiques de base. Le Mexique impose aussi des obligations au regard du rendement des investissements dans plusieurs autres secteurs, y compris dans le très important secteur de l'automobile, où les investisseurs doivent se conformer à des mesures qui faussent les échanges ainsi qu'à des exigences au niveau des achats au pays. Afin qu'un ALENA puisse stimuler la croissance économique, le Mexique devra ouvrir davantage ses portes aux investisseurs étrangers, en créant plus de possibilités pour tous.

Ces négociations nous permettront peut-être aussi d'ajouter quelque peu aux gains réalisés grâce à l'ALE entre le Canada et les États-Unis, et de nous assurer un meilleur accès au marché américain. Nous ne permettrons certainement pas la réouverture d'ententes conclues dans le cadre de l'ALE après de dures négociations. L'Accord a déjà été conclu et signé. Nous n'accepterons pas de réduire les avantages obtenus par le Canada en vertu de cet accord. Toutefois, l'Accord lui-même enjoint aux parties de tenter d'apporter des améliorations dans certains secteurs. En dernière analyse, il faudra déterminer si les améliorations sont dans l'intérêt du Canada, si elles sont avantageuses pour les producteurs canadiens et créatrices d'emplois au Canada.

Permettez-moi de vous donner deux exemples précis.

Le Canada tentera d'obtenir un meilleur accès aux achats du gouvernement américain. Nous espérons ajouter aux gains réalisés dans le cadre de l'ALE afin qu'un plus grand nombre d'organismes et de ministères gouvernementaux soient visés. De grands progrès ont été réalisés à cet égard grâce à l'ALE. Les entreprises canadiennes peuvent maintenant soumissionner à un nombre limité de contrats supérieurs à 25 000 \$ alors que le plafond était auparavant de 171 000 \$. Mais ce n'est pas suffisant. Les restrictions du programme Buy America et les commandes réservées sont tellement nombreuses, que plusieurs portes demeurent fermées pour les exportateurs canadiens. Si nous arrivons à éliminer ces barrières discriminatoires, les entreprises canadiennes pourront soumissionner pour de nombreux contrats gouvernementaux d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, auxquels elles n'ont pas accès en ce moment.

Le Canada souhaite aussi améliorer l'accès aux marchés pour notre secteur des services financiers. Le milieu bancaire canadien désire, par exemple, un meilleur accès aux marchés des industries